

Session des 7 et 8 avril 2022

Commission n°3 - vœu

vœu déposé par Florence ABADIE et Marcel LE MOAL

Vœu relatif aux droits humains pour les femmes afghanes
--

Le recul des droits des femmes afghanes orchestré par les talibans de retour au pouvoir à Kaboul depuis le 15 août 2021 ne doit pas rester sous silence.

Empêchées de travailler, de se déplacer seules, de s'instruire, de se soigner, de s'exprimer librement...elles voient leurs droits acquis se réduire drastiquement.

Aussi, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine formule ce vœu relatif aux droits humains pour les femmes afghanes et invite l'Etat à :

- **réaffirmer sa position de ne pas reconnaître ce nouveau régime taliban**
- **rappeler la Charte des droits fondamentaux des femmes afghanes inscrite dans la constitution de 2004**
- **soutenir les ONG qui se battent pour les droits des femmes dans ce pays**

Ce vœu est adressé au président de la République, au Premier ministre et au ministre des Affaires étrangères



**Amendement proposé concernant le vœu relatif aux droits humains pour les femmes afghanes
session avril 2022**

1. La formule suivante :

« Le recul des droits des femmes afghanes orchestré par les talibans de retour au pouvoir à Kaboul depuis le 15 août 2021 ne doit pas rester sous silence. »

Serait modifiée selon la formulation suivante :

« Le retour au pouvoir des talibans à Kaboul depuis le 15 août 2021 s'est traduit par la restauration d'un Etat totalitaire et par un recul drastique des droits humains orchestré par le régime. »

2. La formule suivante serait ajoutée :

« L'ensemble de la population souffre aujourd'hui de la politique obscurantiste et de la répression conduite par les talibans, et plus particulièrement les femmes, 1ère victimes de la brutalité du régime. »

3. Le terme « **de s'instruire** » serait supprimé. Il serait remplacé par la formule :

« Tout récemment, le retour des filles à l'école a été brutalement et au dernier moment annulé. »

4. La formule suivante :

« Aussi, le Conseil départemental d'Ille et Vilaine formule ce vœu relatif aux droits humains pour les femmes afghanes et invite l'Etat à »

Serait modifiée par :

« Aussi, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine formule ce vœu relatif aux droits humains en général et pour les femmes afghanes en particulier et invite l'Etat à »

5. La formule suivante :

« Réaffirmer sa position de ne pas reconnaître ce nouveau régime taliban »

Serait modifiée par :

« Mettre en œuvre tous les moyens diplomatiques nécessaires pour que le régime taliban restaure les droits fondamentaux de la population »

6. La formule suivante :

« Soutenir les ONG qui se battent pour les droits des femmes dans ce pays »

Serait modifiée par :

« Soutenir, notamment financièrement, les ONG qui se battent pour les droits des femmes dans ce pays »

7. La formule suivante serait ajoutée :

« Faciliter l'accueil en France des réfugiés afghans »

Amendement proposé par Caroline Roger-Moigneu